Année académique 2017 - 2018

Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 22 Activités pratiques du futur professionnel			
Code	ECCM3B22APFP2	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	356 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Karine BALON** (karine.balon@helha.be)		
Coefficient de pondération		150	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est de permettre à l'étudiant de mettre en pratique et de développer les acquis de la formation qu'il a reçue au cours de son cursus afin d'atteindre l'efficience professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le repect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
- 2.2 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
- 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable**
- 3.1 Tenir la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur
- 3.3 Utiliser des logiciels comptables et de gestion et exploiter les résultats intermédiaires et définitifs

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
- 4.1 Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement
- 4.2 S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
- 5.1 Mettre en place des outils de gestion des flux d'information économique et comptable (collecter les informations, classer et archiver les documents,…)
- 5.4 Assurer le suivi de ses dossiers

Acquis d'apprentissage visés

- De développer ses connaissances et ses capacités en participant aux activités de l'entreprise et de la fiduciaire qui l'accueillent.

- D'approcher les réalités et les exigences du monde professionnel et de découvrir la vie d'une entreprise et d'une fiduciaire sous différents aspects.
- de développer des objectifs sur le plan comportemental, à savoir: la discrétion, le sens de l'observation, la motivation et la confiance en soi, la ponctualité, la politesse, le développement de qualités humaines et la communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCM3B22APFPA Stages d'insertion en milieu professionnel 356 h / 15 C

Contenu

L'étudiant doit effectuer 15 semaines de stage. Le premier stage se déroule sur une période de 8 semaines et le deuxième stage sur une période de 7 semaines. Les stages débutent le 1er lundi de février, sauf dérogation de la Direction.

L'étudiant a l'obligation d'effectuer un stage au sein d'une entreprise privée ou d'une organisation publique et un stage au sein d'une fiduciaire.

Un stage à l'étranger ou en Flandre est également possible, moyennant accord de la Direction. Dans ce cas, le stage est de 15 semaines consécutives.

Démarches d'apprentissage

Les stages se déroulent sous la responsabilité pédagogique des enseignants. Ceux-ci sollicitent la collaboration des responsables des stages dans les entreprises, les organismes publics et les fiduciaires, qui exercent vis-à-vis des étudiants stagiaires la fonction de "tutorat".

Dispositifs d'aide à la réussite

Si l'étudiant rencontre un problème au sein de son stage, il doit contacter par Email son enseignant(e) accompagnateur (trice) ou, à défaut, la Direction.

Ouvrages de référence

Le maître de stage dans l'entreprise et dans la fiduciaire fournit à l'étudiant les directives indispensables à l'accomplissment des tâches qui lui sont confiées.

Supports

- Proposition de lieu de stage.
- Renseignements concernant l'entreprise.
- Conventions de stage.
- Analyse de risque.
- Synthèse hebdomadaire.
- Attestation de fréquentation.
- Grille d'évaluation des stages.
- Suggestions pour l'amélioration de la formation.

Tous ces documents sont disponibles pour l'étudiant du bloc 3 sur la plateforme Econnected. Ces documents seront expliqués à l'étudiant au début de l'année académique par les deux enseignants qui sont les titulaires du bloc 3.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le stage pratique est évalué par le responsable du stagiaire dans l'entreprise et dans la fiduciaire sur base d'une grille d'évaluation établie par l'ensemble des enseignants de la section comptabilité.

Les synthèses hebdomadaires sont remplies par l'étudiant et le maître de stage de l'entreprise et de la fiduciaire. Ce dernier apporte ses observations quant au déroulement du stage, la présence et la pontualité de l'étudiant. Les synthèses hebdomadaires doivent être envoyées chaque semaine par l'étudiant à l'enseignant(e) accompagnateur(trice) par mail.

L'enseignant(e) accompagnateur(trice), sur base des synthèses hebdomadaires et de la grille d'évaluation du maître de stage, attribue la cotation finale.

En cas de note inférieure à 10/20, l'échec apparaîtra comme tel sur le relevé de notes de la péride d'évaluation pour l'UE concernée.
En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude), la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE concernée.
N.B. La non-présentation de l'épreuve ou d'une partie de l'épreuve entraînera la mention PP pour l'UE.
Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de septembre quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap	10		
Période d'évaluation	Stg		Stg	90	Stg	

Stg = Stages, Rap = Rapport(s)

Dispositions complémentaires

Les 10% pour les rapports sont les synthèses hebdommadaires que les étudiants doivent **impérativement** envoyer par mail à la fin de chaque semaine à l'enseignant(e) accompagnateur(trice).

Pour des raisons impératives d'organisation, une note d'échec en Activités d'intégration Professionnelle (stages) ne peut donner lieu à remédiation quand un complément de stage ou un nouveau stage supervisé est nécessaire entre le 2ème et le 3ème quadrimestre. Dans ce cas, la note d'échec est reportée comme telle pour la délibération du 3ème quadrimestre. Le stage est donc non remédiable pour la session de septembre, sauf en cas de motif légitime apprécié par le jury. En cas d'absence totale ou partielle en stage, l'étudiant se verra attribuer un PP.

Seul le jury d'admission est habilité à autoriser l'étudiant à effectuer son stage en septembre, sous réserve du nombre d'UE de bloc 1 et de bloc 2 non validées et de leur nature.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018

Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 23 Travail de fin d'études			
Code	ECCM3B23TFE	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Rose-Line CLIPPE** (rose-line.clippe@helha.be)		
Coefficient de pondération		150	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les objectifs principaux sont de permettre à l'étudiant(e) de prouver sa maturité, son esprit de synthèse, sa curiosité intellectuelle, ainsi que sa maîtrise des matières enseignées au cours de sa formation de bachelier en comptabilité.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le repect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
- 2.1 Recueillir et transmettre les informations dans un contexte multilingue
- 2.2 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
- 2.4 Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d'entreprises
- 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable**
- 3.2 Établir les comptes annuels, les documents fiscaux et leurs annexes
- 3.3 Utiliser des logiciels comptables et de gestion et exploiter les résultats intermédiaires et définitifs
- 3.4 Mettre en place, alimenter et utiliser des outils de pilotage et de contrôle de gestion

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
- 4.1 Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement
- 4.2 S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données
- 4.4 Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problématiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
- 5.1 Mettre en place des outils de gestion des flux d'information économique et comptable (collecter les

informations, classer et archiver les documents,…)

5.3 Gérer des projets complexes, établir un échéancier et s'assurer du respect des délais

5.4 Assurer le suivi de ses dossiers

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de:

- respecter un calendrier;
- définir précisément le sujet de son étude;
- développer un cas pratique en juste adéquation avec son sujet.
- se documenter à l'aide de sources pertinentes et actualisées.
- synthétiser les éléments rassemblés;
- mener une réflexion critique;
- d'élaborer une bibliographie justifiée/complète/appropriée.
- rédiger de manière rigoureuse.
- présenter un travail soigné, d'une orthographe correcte;
- présenter oralement la synthèse de son travail à l'aide de supports judicieusement exploités.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCM3B23TFEA Travail de fin d'études 15 h / 15 C

Contenu

Les étudiant(e)s choisissent un sujet qui s'inscrit dans le domaine économique, en lien avec le milieu professionnel de la comptabilité (fiscalité et/ou gestion). Il s'agira d'éviter que le TFE prenne la forme d'un simple rapport de stage.

Le travail doit contenir une approche PRATIQUE et concrète d'un domaine particulier. Chaque approche doit s'avérer personnelle . Le travail doit être remis par écrit et présenté oralement devant un jury composé d'enseignants et d'invités extérieurs.

Le travail de fin d'études sera rédigé et défendu individuellement ou rédigé et défendu solidairement par deux étudiants maximum sauf exception pour la continuité d'un projet YEP où trois étudiants maximum sont acceptés.

Quel que soit le nombre d'étudiants qui rédigent le TFE, le travail écrit forme un tout cohérent qui doit être maitrisé par tous.

Démarches d'apprentissage

Un accompagnateur(trice) est désigné pour chaque sujet.

Un calendrier est prévu avec le détail de l'avancement demandé pour chaque date.

Une checklist avec les critères de forme requis doit être respectée sous peine de refus de dépôt du TFE.

Dispositifs d'aide à la réussite

Il est de la responsabilité des étudiants de prendre contact avec leur accompagnateur(trice). Le rôle de l'accompagnateur(trice) est de guider le ou les étudiants tout au long de l'élaboration du TFE.

Les TFE des années précédentes sont consultables au centre de documentation.

Ouvrages de référence

- Directives TFE
- Checklist
- Calendrier

Supports

Tous les documents se trouvent sur ConnectED à disposition des étudiants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation sera basée sur le respect des critères d'évaluation décrits au point 8.1 des directives TFE.

Travail écrit (rédigé par un étudiant ou plusieurs étudiants) et présentation orale (défendue par un étudiant ou plusieurs étudiants).

Que le travail soit individuel ou rédigé conjointement par plusieurs étudiants, il s'agira de se référer et de respecter les consignes spécifiques décrites dans les ouvrages de références TFE (voir ci-dessus). En cas de note inférieure à 10/20, l'échec apparaîtra comme tel sur le relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE concernée.
En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude), la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE concernée et pour l'étudiant concerné.
La non-présentation de l'épreuve ou d'une partie de l'épreuve entraînera la mention PP pour l'UE concernée et pour l'étudiant concerné.
Les étudiants qui ne se présentent pas à la défense orale au jour et à l'heure prévus doivent présenter la défense orale à la session de septembre quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence. Cette défense portera sur l'ensemble du travail écrit.

Dans le cas où des étudiants présentent un travail en commun, les notes de chacun de ceux-ci pourront différer en fonction des cas spécifiés ci-dessus (par ex. CM/PP … pour l'un des étudiants et pas l'autre), mais également en fonction de l'appréciation du jury en ce qui concerne la qualité/la maîtrise – pour chacun des étudiants - de la défense du travail de fin d'études.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation				100		100

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018

Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 24 Comptabilité et gestion de l'entreprise			
Code	ECCM3B24CMPGE	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Karine BALON** (karine.balon@helha.be) Xavier DETRIE (xavier.detrie@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est de maîtriser les spécificités comptables de l'entreprise et à mettre en oeuvre son système budgétaire pour ensuite en assurer le contrôle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le repect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
- 2.2 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
- 2.4 Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d'entreprises

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable**
- 3.1 Tenir la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur
- 3.4 Mettre en place, alimenter et utiliser des outils de pilotage et de contrôle de gestion

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
- 4.1 Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement
- 4.2 S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données
- 4.4 Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problématiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations
- 4.6 Aider à la création et à la gestion de sociétés, de même qu'à leur restructuration ou liquidation

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable:

- de maîtriser les spécificités comptables de l'entreprise;
- de mettre en place et d'utiliser des outils de contrôle de gestion pour établir et analyser les pévisions bugétaires;
- de comprendre la gestion des risques de l'entreprise.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCM3B24CPGEA	Gestion budgétaire	36 h / 2 C
ECCM3B24CPGEB	Comptabilité	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM3B24CPGEA	Gestion budgétaire	20
ECCM3B24CPGEB	Comptabilité	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général: la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions:

1. S'il est constaté un seul échec dans une activiyé d'apprentissage composant l'UE, et après délibération du jury, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée: la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs ou plus sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs -, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée: la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage quelle que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothése où décision est néanmoins prise par le jury de valider l'UE malgré les exceptions n°1 et 2 décrites ci-dessus, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion budgétaire			
Code	3_ECCM3B24CPGEA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Xavier DETRIE** (xavier.detrie@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette A.A. vient en complément de la comptablité ex post puisqu'elle développe l'aspect ex ante et ex post.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les étudiants devront être capables d'établir des prévisions budgétaires et d'analyser quantitativement et qualitativement les écarts observés.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Système budgétaire de l'entreprise.

2. Contrôle budgétaire

3. Leviers de contrôle et tableaux de bord

Démarches d'apprentissage

Les étudiants disposent d'un ouvrage qui leur permettra d'appréhender la matière.

Dispositifs d'aide à la réussite

- questions- réponses,

- exercices nombreux et variés

Ouvrages de référence

Contrôle de gestion de Karine Cerrada aux éditions Pearson

Supports

- tableau,

- livre de référence

4. Modalités d'évaluation

Principe

- examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir règlement des études

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Comptabilité			
Code	3_ECCM3B24CPGEB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Karine BALON** (karine.balon@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette AA est de permettre à l'étudiant d'améliorer ses connaissances et ses compétences en matière de comptabilité générale et de comptabilité des sociétés au travers de cas spécifiques et concrets.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette AA, l'étudiant sera capable, à partir de pièces justificatives ou d'un cas concret:

- d'assurer la tenue correcte des journaux, des comptes généraux et des comptes individuels d'une entreprises;
- de comptabiliser les avantages de toute nature, les écarts de conversion et les différences de change;
- de maîtriser le comptabilité des sociétés.

1.1. Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise.

1.2. Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité.

1.4. Développer une approche responsable, critique et réflexives des pratiques professionnelles.

2.4. Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d'entreprises.

3.1. Tenir la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur.

4.1 Comprendre les problèmatiques de l'entreprise et de son environnement.

4.4. Etablir le diagnostique de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problèmatiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations.

4.6. Aider à la création et à la gestion de sociétés, de même qu'à leur restructuration ou liquidation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les ATN.
- Les écarts de conversion et les différences de change.
- La comptabilité des sociétés (constitution d'une SA, l'affectation du résultat, l'augmentation de capital, la réduction du capital, la liquidation d'une société).

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral.
- Exercices sur base de cas concrets.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponse.

Ouvrages de référence

Bibliographie

- Traité de comtabilisation de J. Antoine, C. Dendauw. Ed. De Boeck.
- Guide impôts, 2017, IPCF
- Impôt des sociétés, guide pratique de W. Van Kerchove. Ed. larcier business.

Divers

- Pacioli.
- Astuces et conseils.
- Comptabilité créative.
- Fiscologue.
- Lettre TVA.

Ces ouvrages et revues ne sont ni indispensables ni obligatoires à la réussite de l'AA mais simplement conseillés.

Supports

- Syllabus (théorie et exercices).
- Notes de cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

L'évaluation de cette AA vise à s'assurer de la maîtrise des connaissances et techniques comptables étudiées au point de vue pratique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de septembre quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure apprécié par la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018

Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 25 Dimension humaine du management			
Code	ECCM3B25DHM	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Rose-Line CLIPPE** (rose-line.clippe@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour buts :
- de sensibiliser les étudiants à l'importance des relations humaines dans les groupes de travail;
- d'approfondir la connaissance du rôle de la fonction humaine dans l'entreprise;
- de sensibiliser les étudiants à l'importance du bonheur au travail, à la gestion du stress;
- de décrire le processus de recrutement du point de vue de l'employeur mais aussi préparer les étudiants à cette étape;
- de sensibiliser les étudiants à la nécessité de définir une politique cohérente au niveau des rémunérations, de la formation,de l'évaluation du personnel et de sa mobilité.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
4.1 Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement
Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
5.6 Gérer une équipe et favoriser les collaborations eu sein du service ou du département

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue cette activité d'apprentissage , l'étudiant sera capable, à travers un examen écrit :
- de décrire ce qu'est la gestion du capital humain de l'entreprise ;
- de décrire les notions de leadership et de coaching ;
- d'expliquer l'importance de la motivation et d'une bonne communication;
- de démontrer l'importance du bonheur au travail ;
- de décrire la démarche du recrutement tant du point de vue du recruteur que du candidat.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCM3B25DHMA Dimension humaine du management 24 h / 1 C

Contenu

1. INTRODUCTION : généralités, historique.
2. LES ENJEUX STRATÉGIQUES : définition, objectifs, conditions d'établissement de bonnes relations humaines, notions de leadership et de coaching.
3. LE BONHEUR AU TRAVAIL : importance de la motivation du personnel, la gestion du stress (burn-out), le NWOW (new way of working), bonheur et performance.
4. LA COMMUNICATION ET LE TRAVAIL COLLECTIF : les moyens permettant de favoriser une bonne communication dans l'entreprise. Les facteurs influençant les comportements et le rendement d'un groupe.
5. LE RECRUTEMENT : analyse des besoins, recherche du candidat, recrutement web 2.0, sélection, accueil.
6. APPRÉCIATION DES PERFORMANCES : usages possibles d'une évaluation, méthodes, acteurs de l'appréciation du personnel, formations, administration des salaires.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral illustré par PowerPoint
Illustrations au moyen d'exemples, certains sous format vidéo.
Exercices

Dispositifs d'aide à la réussite

Dans le syllabus, exemples de questions d'examens à l'issue de chaque chapitre.
Séance de questions – réponses avant l'examen.

Ouvrages de référence

1) Gadin L. – Guérin F. – Pigeyre F., Gestion des ressources humaines, Dunod, 2007

2) Vanhee L., Happy RH , 4° édition, Collection KnoWay, La Charte, 2014

3) Pink D, La vérité sur ce qui nous motive, Zen Business, 2014

4) Dorel M. Le management libéré, Hélène Jacob, 2014

5) Hamel G.Ce qui compte vraiment. Les 5 défis pour l'entreprise, Eyrolles Paris, 2012

6) Getz Isaac et Carney Brian M, Liberté & Cie. Quand la liberté des salariés fait le bonheur des entreprises, Fayard, Paris, 2012.

7) Nayar V. Les employés d'abord, les clients ensuite , Diateino, 2011

8) Liger P. Marketing RH, 3° édition, Dunod, 2013

9) Taskin L. et Dietrich A. Management humain De Boeck, 2016

10) Durruty B. Vivement lundi ! Les éditions de l'homme, 2015

Supports

Syllabus disponible sur l'intranet et, à la demande, sur support papier
Liens des vidéos exploitées disponibles sur l'intranet.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

En cas de note inférieure à 10/20, l'échec apparaîtra comme tel sur le relevé de notes de la péride d'évaluation pour l'UE concernée.
En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude), la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE concernée.
N.B. La non-présentation de l'épreuve ou d'une partie de l'épreuve entraînera la mention PP pour l'UE.
Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de septembre quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation		100				100

Dispositions complémentaires

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) la mention dont il est question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE.

N.B. La non-présentation de l'épreuve entraînera la mention PP pour l'UE.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018

Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Fiscalité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 26 Spécialisation en fiscalité 1			
Code	ECCF3B26SFIC1	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	180 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Laëtitia SMAGAS** (laetitia.smagas@helha.be) Karine BALON (karine.balon@helha.be) Simon NKUETE (simon.nkuete@helha.be) Alexandre LUCION (alexandre.lucion@helha.be)		
Coefficient de pondération		150	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est de maîtriser les spécificités fiscales (IPP, ISOC, TVA, IPM, INR) et les logiciels informatiques du métier de comptable.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
- 2.2 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
- 2.4 Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d'entreprises

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable**
- 3.1 Tenir la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur
- 3.2 Établir les comptes annuels, les documents fiscaux et leurs annexes
- 3.3 Utiliser des logiciels comptables et de gestion et exploiter les résultats intermédiaires et définitifs

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
- 4.3 Vérifier la conformité des documents aux exigences légales
- 4.4 Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problématiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations

Acquis d'apprentissage visés

À la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- de maîtriser les spécificités fiscales,d'établir les documents fiscaux requis et de calculer l'impôt à l'IPP et à l'ISOC ;
- d'utiliser les fonctionnalités des logiciels comptables étudiés, d'effectuer l'encodage de factures, d'extraits de comptes, fiches de salaires, etc ;
- de procéder à une centralisation et déclaration TVA à l'aide d'un logiciel comptable ;

- de tenir ses connaissances à jour en matière fiscale

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCF3B26SFISC1A	Impôt des Personnes Morales et des Non-Résidents, impôt des Personnes Morales	60 h / 5 C
ECCF3B26SFISC1B	Impôt des sociétés	48 h / 4 C
ECCF3B26SFISC1C	TVA	24 h / 2 C
ECCF3B26SFISC1D	Logiciels comptables	48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 150 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCF3B26SFISC1A	Impôt des Personnes Morales et des Non-Résidents, impôt des Personnes Morales	60 h / 5 C
ECCF3B26SFISC1B	Impôt des sociétés	48 h / 4 C
ECCF3B26SFISC1C	TVA	24 h / 2 C
ECCF3B26SFISC1D	Logiciels comptables	48 h / 4 C

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

- S'il est constaté un seul échec dans une activité d'apprentissage composant l'UE, et après délibérations du jury, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- Dès que 2 échecs ou plus sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est néanmoins prise par le jury de valider l'UE malgré les exceptions n°1 et 2 décrites ci-dessus, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Fiscalité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Impôt des Personnes Morales et des Non-Résidents, impôt des Personnes Morales			
Code	3_ECCF3B26SFISC1A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Karine BALON** (karine.balon@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette AA est de préparer l'étudiant à maîtriser les compétences en matière d'IPP, d'IPM et d'INR, à respecter les formalités légales et réglementaires qui y sont liées et d'assimiler par lui-même les modifications de loi apportées au code d'impôt sur les revenus.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable:

- De maîtriser les spécificités fiscales relatives à l'IPP.
- D'établir les documents fiscaux requis, de déterminer l'impôt et de vérifier un AER.
- De tenir à jour ses connaissances en IPP et d'intégrer les nouveautés dans la pratique professionnelle.
- De maîtriser ses connaissances relatives à l'IPM et l'INR.

Les compétences visées

1.2. Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité.

1.4. Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles.

1.5. Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente.

2.2. Expliquer et commenter (par écrit et oralement) les documents relevant de son champ d'activité.

2.4. Fournir les informations comptables, financières , juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et la restructuration d'entreprises.

3.2. Etablir les comptes annuels, les documents fiscaux et leurs annexes.

4.3. Vérifier la conformité des documents aux exigences légales.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Etablir la déclaration fiscale des personnes physiques assujetties à l'IPP, des personnes physiques et des sociétés assujetties à l'INR et des personnes morales.
- Conseiller le contribuable dans l'établissement de sa déclaration IPP pour optimiser son impôt.
- Détermination du calcul d'impôt et compréhension de l'AER pour les personnes assujetties à l'IPP, l'IPM et l'INR.
- Utilisation du Tax on calc pour l'IPP.

- Utilisation du Codex de l'IPCF

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral.
- Approche par situation - problème.
- Travail en autonomie.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses.

Ouvrages de référence

Bibliographie

- Guide impôts, 2017, IPCF.
- Guide fiscal du contribuable - IPP - 2017, UNSP Finances.
- Guide-impôts 2017, Test-achats.
- Codex IPCF.

Divers

- Pacioli.
- Fiscologue.
- Astuces et conseils
- www.lexalert.net

A l'exeption du livre "Guide-impôts, 2017, IPCF" et du Codex sur E-connected, ces ouvrages et publications ne sont ni indispensables ni obligatoires à la réussite de l'AA mais simplement conseillés.

Supports

IPP

- Livre "Guide impôts, 2017, IPCF.
- Syllabus d'exercices.
- Notes de cours.
- Simulations sur "Tax on calc".
- Codex IPCF sur E-connected.

IPM, INR

- Exposés.
- Notes de cours de l'étudiant.

4. Modalités d'évaluation

Principe

IPP

L'évaluation de cette AA, partie IPP, se fait à livre ouvert (Guide impôt 2017, IPCF) et vise à s'assurer par des exercices pratiques de la maîtrise des notions abordées et travaillées au cours. Cette partie représente 80% de l'examen.

IPM, INR

L'évaluation de cette AA, partie IPM/INR, vise à s'assurer de la maîtrise tant pratique que théorique des notions vues et travaillées au cours. Cette partie représente 20% de l'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de septembre, quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure apprécié par la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Fiscalité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Impôt des sociétés			
Code	3_ECCF3B26SFISC1B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Simon NKUETE** (simon.nkuete@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans cette UE concernant la maîtrise des spécificités fiscales en impôt des sociétés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- de maîtriser les spécificités fiscales relatives à l'impôt des sociétés
- d'établir une déclaration fiscale société et de rédiger les documents annexes
- de tenir ses connaissances à jour en matière fiscale

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Déclaration fiscale et personnes assujetties à l'ISOC
- Fonctionnement général et opérations de l'ISOC
- Détermination du résultat fiscal et de la base imposable
- Calcul d'impôt

Démarches d'apprentissage

- Notions théoriques entrecoupées de cas pratiques, d'exemples chiffrés ou de la jurisprudence
- Illustrations sur base de la presse fiscale spécialisée

Dispositifs d'aide à la réussite

- Nombreux cas et exercices pratiques
- Actualités fiscales

Ouvrages de référence

Néant

Supports

- Syllabus, exercices divers
- Déclaration fiscale et ses annexes fiscales
- Textes d'actualité

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de juin quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure apprécié par la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Fiscalité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

TVA			
Code	3_ECCF3B26SFISC1C	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Alexandre LUCION** (alexandre.lucion@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Approfondissement des connaissances en matière TVA, cas pratique et utilisation d'Intervat.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Savoir remplir une déclaration TVA et un listing intracommunautaire.

Savoir quand et comment appliquer la TVA que ce soit en Belgique ou pour les prestations entre différents pays.

Acquérir les connaissances supplémentaires pour les cas spéciaux tels que les assujettis mixtes, l'unité TVA,…

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Déclaration TVA, listing IC, Intrastat, opérations intracommunautaires, opérations internationales, déductions et exemptions, unité TVA, prorata général.

Démarches d'apprentissage

Analyse de factures, étude de cas, mise au point théorique pour l'application de la TVA du point de vue des opérations nationales, intracommunautaires et internationales.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les slides sont mis à disposition pour résumer tous les points théoriques nécessaires à la réussite. Des points supplémentaires sont abordés en cours pour étoffer les connaissances.

Ouvrages de référence

Manuel TVA 3ème édition, par Aurélie SOLDAI et Emmanuel RIVERA, Anthemis.

Supports

Plus de 50 factures.

Des slides reprenant l'intégralité des points théoriques.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L’évaluation portera sur la mise en pratique des connaissances acquises durant le cours. Il sera demandé à l’étudiant de démontrer qu’il est capable de remplir une déclaration TVA sur base de tous les points théoriques vus au cours ainsi que de l’application de la TVA sur les opérations nationales, IC et internationales.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'examen écrit reprendra de la pratique.

Se référer aux autres dispositions complémentaires de l'UE.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Fiscalité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Logiciels comptables			
Code	3_ECCF3B26SFISC1D	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Laëtitia SMAGAS** (laetitia.smagas@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le développement des outils informatiques de l'unité d'enseignement. Le but est de familiariser les étudiants à l'utilisation d'un logiciel comptable afin de s'en servir comme futur outil de travail.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, lors d'un travail de laboratoire, sur base des notions et modèles vus en classe, l'étudiant devra être capable :

- d'utiliser les fonctionnalités des logiciels comptables étudiés,
- de repérer le type de document auquel il fait face et pouvoir les trier (achats/ventes/date livraison ou paiement…)
- d'effectuer l'encodage de factures, d'extraits de comptes, de fiches de salaires, etc,
- d'assurer un rythme d'encodage dans un laps de temps déterminé
- de procéder à une centralisation et déclaration TVA à l'aide d'un logiciel comptable

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Étude pratique du logiciel comptable Sage BOB 50

- création d'un dossier et paramétrage des imputations et dictionnaires automatiques,
- création et gestion des journaux, gestion des fiches tiers,
- encodage de factures nationales, intracommunautaires et internationales,
- gestion du compte PCMN, encodage des écritures de salaires et autres opérations diverses,
- centralisation et déclaration TVA, visualisation et impression des balances temporaires et définitives,
- réouverture d'exercices comptables et clôture de l'exercice.

Étude pratique du logiciel comptable Winbooks

- création d'un dossier et paramétrage des imputations et dictionnaires automatiques,
- création et gestion des journaux et des fiches tiers,
- gestion du compte PCMN,
- encodage de factures diverses,
- centralisation et déclaration TVA.

Démarches d'apprentissage

L’activité d’apprentissage s’efforce de mettre en relation des aspects théoriques avec des exemples concrets.

L’étudiant reçoit un cours théorique en début d’année sur les fonctionnalités et le système de base du logiciel ainsi qu’une monographie complète (cas fictif d’entreprise avec pièces justificatives). Cette monographie servira de cas pratique pour l’utilisation du logiciel sur ordinateur.

Tout au long de l’apprentissage sur le logiciel, l’étudiant est amené à compléter son cours avec les chemins d’accès aux différents encodages afin d’enrichir le cours théorique reçu et d’avoir son propre manuel d’utilisation.

Remarque : *L’activité privilégie, de la part de l’étudiant, le travail en autonomie. Ce dernier est, en effet, amené à trouver la ou les solution(s) possible(s) et en faire partager le groupe, l’enseignant ayant essentiellement le rôle de coach / support en cas de difficulté.*

Dispositifs d'aide à la réussite

- Révision des points clés de chaque session précédente en début de cours
- Corrections collectives pour les étudiants présents au cours avec séances de questions-réponses
- Exercices de révision

Ouvrages de référence

Delwick B. & Noël Y , La Comptabilité avec Sage Bob 50, Edipro, Bruxelles, 2013.
(non obligatoire)

Supports

Notes de cours avec théorie et exercices pratiques disponibles sur Claroline
Logiciels disponibles sur les PC de l’établissement
Téléchargement du logiciel comptable BOB50 à disposition de l’étudiant (sur sa clé USB)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L’évaluation porte en partie sur les concepts théoriques indispensables à la bonne compréhension et utilisation de tout logiciel comptable. L'étudiant(e) sera évalué sur l'ensemble des types d'encodages étudiés et sur toutes les manipulations effectuées en classe, que ce soit sur le logiciel BOB50 ou Winbooks.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exp	100			Exp	100

Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Vu le caractère très pratique du cours, la présence en classe est indispensable. Des dizaines d'encodages et de paramétrages sont effectués par séance. Dès lors, si l'étudiant(e) manque une séance, il se met délibérement en faute et en retard pour la suite. Sauf certificat médical, il devra rattraper seul son retard, pendant les séances de cours.

Les étudiants qui ne se présentent pas à l’examen au jour et à l’heure prévus doivent présenter l’examen à la session de septembre, quel que soit le motif invoqué pour justifier l’absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure apprécié par la Direction. ».

Voir autres modalités dans la fiche commune de l'UE 26.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Fiscalité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 27 Spécialisation en fiscalité 2			
Code	ECCF3B27SFISC2	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Karine BALON** (karine.balon@helha.be)		
Coefficient de pondération		62	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est de maîtriser tous les aspects relationnels entre le contribuable et l'administration fiscale, maîtriser la fiscalité européenne, régionale et communale ainsi que les aspects fiscaux relatifs à l'enregistrement, aux successions et à l'hypothèque.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
2.2 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
4.3 Vérifier la conformité des documents aux exigences légales
4.4 Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problématiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations
Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
5.2 Mettre à jour la documentation
5.4 Assurer le suivi de ses dossiers

Acquis d'apprentissage visés

- De maîtriser les spécifictés fiscales européennes, locales et régionales.
- De maîtriser les éléments de la procédure fiscale et d'établir les documents fiscaux et juridiques requis.
- De tenir ses connaissances à jour en matière fiscale.
- D'apporter son éclairage quant aux problèmatiques en matière de succession, droits d'enregistrement, procédure et hypothèque.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCF3B27SFISC2A	Fiscalité locale, régionale et européenne	30 h / 3 C
ECCF3B27SFISC2B	Enregistrement, succession et hypothéque	24 h / 2 C
ECCF3B27SFISC2C	Procédures fiscales	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 62 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCF3B27SFISC2A	Fiscalité locale, régionale et européenne	30 h / 3 C
ECCF3B27SFISC2B	Enregistrement, succession et hypothéque	24 h / 2 C
ECCF3B27SFISC2C	Procédures fiscales	30 h / 3 C

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. S'il est constaté un seul échec dans une activité d'apprentissage composant l'UE, et après délibérations du jury, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs ou plus sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

   N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.
   Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est néanmoins prise par le jury de valider l'UE malgré les exceptions n°1 et 2 décrites ci-dessus, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Fiscalité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fiscalité locale, régionale et européenne			
Code	3_ECCF3B27SFISC2A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette AA s'inscrit dans le développement des spécificités fiscales liées à la fiscalité locale, régionale et européenne.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Fiscalité locale et régionale: les compétences régionales et communales et les taxes prélevées par ces entités.

Fiscalité européenne: la structure institutionnelle de l'UE et ses compétences dans le droit fiscal.

Les compétences visées

1.5. Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente.

2.2. Négocier, argumenter et défendre les dossiers.

4.4. Etablir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problématiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations.

5.2. Mettre à jour la documentation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie I: Fiscalité locale et régionale

Chapitre 1: Considérations générales.

Chapitre 2: Fiscalité des Communautés et des Régions.

Chapitre 3: Fiscalité provinciale wallonne.

Chapitre 4: Fiscalité communale.

Chapitre 5: Limitation des pouvoirs des Régions, Provinces et Communes et contrôle effectué par les cours et tribunaux.

Chpitre 6: Procédures relatives aux taxes communales, provinciales et régionales.

Partie 2: Fiscalité européenne

- Introduction au droit fiscal internationnal.
- Conventions préventives de la double imposition (modèle OCDE) et étude de la CPDI Belgique - France.
- Développements récents.

Démarches d'apprentissage

Approche par situation-problème.

Cours magistral.

Etude de cas.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses.

Ouvrages de référence

Mémento de la fiscalité locale et régionale, par V. Sepuchre, Wolters Kluwer

Guide de l'impôt 2017, IPCF.

Ces ouvrages ne sont ni indispensables ni obligatoires à la réussite de l'AA mais simplement conseillés.

Supports

Syllabus.

Notes de cours de l'étudiant.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit 100%

L'évaluation de cette AA vise à s'assurer de la maîtrise des notions abordées et travaillées au cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus, doivent présenter l'examen à la session de septembre quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure apprécié par la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Fiscalité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Enregistrement, succession et hypothéque			
Code	3_ECCF3B27SFISC2B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		2	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette AA s'inscrit dans le développement des spécificités fiscales liées à l'enregistrement, aux successions et à l'hypothèque.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de cette AA, l'étudiant sera capable :

- de tenir ses connaissances à jour en matière des droits d'enregistrement, des droits de succession et de l'hypothèque.
- d'apporter son éclairage quant aux problèmatiques en matière de succession, droits d'enregistrement et d'hypothèque.

Les compétences visées

2.2. Négocier, argumenter et défendre les dossiers.

4.3. Vérifier la conformité des documents aux exigences légales.

4.4. Etablir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problèmatiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations.

5.4. Assurer le suivi de ses dossiers.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie I: Droits d'enregistrement.

Partie II: Droits de succession.

Partie III: La transmission d'une entreprise dans le cadre familial.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral ponctué de cas réels et exercices.

Analyse d'une déclaration de succession.

Etude d'un cas d'une transmission d'entreprise dans le cadre familial.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance questions-réponses

Ouvrages de référence

Code des Droits d'enregistrement.

Code des Droits de succession.

Manuel des Droits d'enregistrement par A. Culot aux éditions Larcier.

La transmission d'entreprise dans le cadre familial, Atelier des Fucams - Anthémis.

Ces ouvrages ne sont ni indispensables ni obligatoires pour la réussite de l'AA mais simplement conseillés.

Supports

Syllabus.

Notes de cours de l'étudiant.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit 100%

L'évaluation de cette AA vise à s'assurer de la maîtrise des notions étudiées au point de vue pratique et théorique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 2

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus, devront passer l'examen à la session de septembre quel qu'en soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure apprécié par la direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Fiscalité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Procédures fiscales			
Code	3_ECCF3B27SFISC2C	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Karine BALON** (karine.balon@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette AA s'inscrit dans le développement des spécificités fiscales liées à la procédure fiscale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable:

- de gérer par ses acquis les relations entre le contribuable et l'Administration fiscale.
- d'expliquer les droits et les obligations du contribuable et de l'Administration fiscale.

Les compétences visées

2.2. Expliquer et commenter (par écrit et oralement) les documents relevant de son champ d'application.

2.3. Négocier, argumenter et défendre les dossiers.

4.3. Vérifier la conformité des documents aux exigences légales.

4.4. Etablir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problèmatiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations.

5.2. Mettre à jour les documents.

5.4 Assurer le suivi de ses dossiers.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

la procédure fiscale des contributions directes

- Les dispositions générales de la déclaration.
- Les pouvoirs d'investigation du fisc.
- Les moyens de preuves.
- La rectification de la déclaration et la taxation d'office.
- Les délais d'imposition et de recouvrement.
- La réclamation et le dégrèvement d'office.
- les recours judiciaires.
- Le recouvrement de l'impôt.

La procédure fiscale en matière de TVA

- Les investigations et le contrôle.
- Les preuves.
- les délais de prescription.
- La procédure administrative et judiciaire.
- Le recouvrement.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral.
- Approche par situation - problème.
- Utilisation du codex IPCF.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses.

Ouvrages de référence

Bibliographie

- Manuel de procédure fiscale, 2ème édition, Anthémis.
- Le contrôle fiscal, Anthémis.
- Guide impôts 2017, IPCF.
- Codex IPCF.

Divers

- Pacioli.
- Astuces et conseils.
- Fiscologue

Ces ouvrages ne sont ni indispensables ni obligatoires pour la réussite de l'AAmais simplement conseillés.

Supports

- Syllabus.
- Notes de cours.
- Exercices sur la taxation indiciaire.
- Codex IPCF sur E-connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

L'évaluation de cette AA vise à s'assurer de la maîtrise des notions abordées et travaillées au cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les étudiants, qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus, doivent présenter l'examen à la session de septembre quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure apprécié par la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Fiscalité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 28 Spécialisation en fiscalité 3			
Code	ECCF3B28SFISC3	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Fabienne GASPAR** (fabienne.gaspar@helha.be) Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be) Céline LAMBRETTE (celine.lambrette@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le choix de l'orientation 'Fiscalité 3' dans la formation de Bachelier en Comptabilité. Les étudiants ayant choisi l'orientation 'Fiscalité' auront le choix entre 'Fiscalité en langues étrangères: néerlandais' ou 'Fiscalité en langues étrangères: anglais'.

La finalité de cette UE est de permettre aux étudiants de consolider leurs connaissances linguistiques nécessaires pour communiquer dans l'exercice de leur métier de comptable.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
- 2.1 Recueillir et transmettre les informations dans un contexte multilingue
- 2.4 Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d'entreprises
- 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de ces activités d'apprentissage, l'étudiant sera capable, tant oralement que par écrit, de (d'):

- utiliser du vocabulaire adéquat et les formules utiles dans un contexte donné du domaine professionnel,
- communiquer/formuler correctement des messages liées à la vie professionnelle,
- répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et oraux.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCF3B28SFISC3A	Fiscalité en langues étrangères: néerlandais	24 h / 2 C
ECCF3B28SFISC3B	Fiscalité en langues étrangères: anglais	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCF3B28SFISC3A	Fiscalité en langues étrangères: néerlandais	24 h / 2 C
ECCF3B28SFISC3B	Fiscalité en langues étrangères: anglais	24 h / 2 C

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible.

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :
S'il est constaté un seul échec dans une activité d'apprentissage composant l'UE, et après délibérations du jury, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
Dès que 2 échecs ou plus sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.
Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est néanmoins prise par le jury de valider l'UE malgré les exceptions n°1 et 2 décrites ci-dessus, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus, doivent présenter l'examen à la session de septembre quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeur appréciés par la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Fiscalité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fiscalité en langues étrangères: néerlandais			
Code	3_ECCF3B28SFISC3A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Fabienne GASPAR** (fabienne.gaspar@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans l'unité d'apprentissage 'Spécialisation Fiscalité 3'

La finalité de cette activité consiste à amener l'étudiant à communiquer en néerlandais tant oralement que par écrit dans un milieu socioprofessionnel.

Elle visera approfondir les compétences langagières et à consolider les acquis grammaticaux et lexicaux pour communiquer efficacement dans les situations de la vie courante et professionnelle.

(Cadre européeen commun de référence pour les langues B2 et/ou C1)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, sur les thèmes abordés et développés, par écrit et/ou oralement, l'étudiant(e) sera, de manière rigoureuse, capable de (d') :

- communiquer avec son interlocuteur dans des situations liées au métier de comptable (accueil,mail, téléphone, rendez-vous, réunion)
- formuler des messages liés à la vie professionnelle, de manière appropriée,
- exprimer ses idées en adéquation avec celles de ses interlocuteurs,
- utiliser les expressions et le vocabulaire adéquats dans un contexte donné ,
- utiliser correctement les acquis grammaticaux,
- traduire avec précision des expressions et/ou phrases du français en néerlandais et inversement,
- répondre de manière adéquate à toute question portant sur le contenu des messages écrits et/ou oraux,
- présenter une description et/ou argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte,
- respecter et utiliser les principes de base de la corresponcance professionnelle,
- résumer tout document et exprimer son opinion,
- communiquer par téléphone,
- présenter à l'aide d'un support PowerPoint un sujet relatif au métier de comptable.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette activité d'apprentissage visera à développer la communication écrite et orale propre au milieu professionnel en utilisant correctement les acquis grammaticaux. Les thèmes exploités sont entre autres:

- le courrier d'affaires,
- le vocabulaire professionnel,
- les situations professionnelles,
- la communication téléphonique,
- l'entretien d'embauche,
- les présentations professionnelles.

Démarches d'apprentissage

- Activités et exercices variés en lien avec des situations rencontrées dans le milieu professionnel et/ou un autre point d'intérêt
- Démarche orientée vers l'action
- Jeux de rôles
- Démarche progressive
- Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

- Commentaires individualisés des différents travaux.
- Document récapitulatif de la matière et des objectifs pour l'examen.
- Liste de questions préparatoires à l'examen.

Ouvrages de référence

- Dossiers et divers documents distribués au cours et/ou mis à disposition sur la plate-forme ConnectED provenant de différentes sources.

Boeken

- R. Baeckens, P. Meukens, Zakelijke communicatie, uitgeverij Pelkmans, Kapellen, 2003 BIN-normen efficiënte communicatie, VVKSO, 2007
- Chantal De Weer, Correspondentie vandaag, Editions Erasme, 1985
- Fons Vandergraesen, Puur zakelijk +, De Boeck, Berchem, 2010
- Ch. Loriaux : Bulletproof 1, een cursus Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag ; De Boeck – Wesmael, Bruxelles
- Alain GONDRY ; Réussir son entretien d'embauche en néerlandais, CV, lettre de motivation et interview ; De Boeck, Bruxelles, 2010
- Guy Sirjacobs, Jean-Paul Callut ; Nederlands voor managers ;éd. De Boeck Université, Bruxelles, 2006
- Néerlandais intermédiaire - avancé, Vocabulaire des affaires, volume 1: lexique thématique, De Boeck, 2011
- Néerlandais intermédiaire - avancé, Vocabulaire des affaires, volume 2: phrases-types et exercices, De Boeck, 2012

Internet

http://nl.bab.la/uitdrukkingen/zakelijk/
http://www.vdab.be
http://www.jobat.be
http://www.tuxx.nl/

Kranten / tijdschriften (Kanack, De Tends De Standaard,...)
Taalblad: http://www.taalblad.be/

Woordenboeken

Van Dale online
Mijn woordenboek online
Synoniem.net

Spraakkunst

Grammaire de base en néerlandais : http://sites.uclouvain.be/gramlink/

Supports
Divers dossiers et documents distribués au cours et/ou mis sur la plate-forme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe
L'évaluation finale est composée de plusieurs épreuves:

- une épreuve écrite: 70 %
- une épreuve orale: 30 %

En cas d'échec, aucune dispense de matière, même partielle, n'est accordée entre les évaluations du Q1 et du Q3.
Les deux épreuves (examen écrit et examen oral) seront à représenter.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe + Exo	70% et 30 %			Exe + Exo	70% et 30%

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires
Cette activité d'apprentissage s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible.

Toutes les parties de l'examen (épreuve écrite + épreuve orale) doivent être présentées.

En cas d'échec, l'étudiant sera tenu de représenter au Q3 l'épreuve écrite **ET** l'épreuve orale. **Aucune dispense** de parties de matière n'est accordée du Q1 au Q3.

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent, présenter l'examen à la session de septembre Q3 quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Fiscalité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fiscalité en langues étrangères: anglais			
Code	3_ECCF3B28SFISC3B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Luc CHANOINE** (luc.chanoine@helha.be) Céline LAMBRETTE (celine.lambrette@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dans la continuité du cours d'anglais du Bloc 2, cette activité d'apprentissage vise à:

Maintenir et approfondir les acquis grammaticaux et lexicaux.

Développer la compréhension à la lecture et à l'audition.

Favoriser l'expression orale.

Préparer et orienter l'étudiant vers les situations de la vie quotidienne et professionnelle auxquelles il est susceptible d'être confronté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du premier quadrimestre, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de :

Formuler correctement par écrit des messages liés à la vie professionnelle;

Formuler correctement oralement des messages liés à la vie professionnelle;

Structurer correctement une phrase;

Utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné;

Appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices;

Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits;

Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages oraux;

Traduire avec précision des mots, expressions et phrases.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thèmes abordés sont entre autres:

- Job interviews
- International trade
- Cross cultural communication
- Types of taxes
- The future of accounting

Démarches d'apprentissage

De nombreuses activités de classe mêlent la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture et l'expression orale en amenant les étudiants à collaborer en petits groupes afin de s'exprimer sur les thématiques développées.
De cette façon, l'implication personnelle dans les groupes et la participation aux activités d'enseignement est favorisée.
L'enseignant supervise les activités de classe en expliquant, en écoutant, en encourageant, en conseillant et en corrigeant les messages oraux et les productions écrites.
La bonne préparation des exercices et travaux sera vérifiée par l'enseignant qui veillera à ce que soit tiré un maximum de bénéfices de la présentation et la correction de ceux-ci.

Dispositifs d'aide à la réussite

Travaux à domicile
Présentations orales en classe
Conversations et travail en équipe
Nombreux exercices oraux de préparation à l'examen
Feedback quant au travail effectué

Ouvrages de référence

Murphy, Raymond (2012). English grammar in use with answers. Cambridge University Press, 390 pages.
(Intermediate - EAN: 978-0521189064)
Sites Internet:

1. Wallangues
2. Linguee
3. Wordreference
4. Merriam-Webster

Supports

Syllabus à télécharger sur la plate-forme ConnectED
Murphy, Raymond (2012). English grammar in use with answers. Cambridge University Press, 390 pages.
(Intermediate - EAN: 978-0521189064). Cet ouvrage n'est ni indispensable ni obligatoire pour la réussite de l'AA mais vivement conseillé.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra

néanmoins l'accent sur la langue cible.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 29 Spécialisation en Gestion 1			
Code	ECCG3B29SGEST1	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	144 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Xavier DETRIE** (xavier.detrie@helha.be) Anne-Sophie DEPONDT (anne-sophie.depondt@helha.be) Mehdi GHERBI (mehdi.gherbi@helha.be)		
Coefficient de pondération		120	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE a sa raison d'être de par le fait que les étudiants peuvent choisir une option parmi un choix de deux en fin de cursus.

Dans cette UE sont donc développés divers aspects différents mais néanmoins complémentaires de la gestion, à savoir la gestion des achats et des stocks, la gestion de la logistique ainsi que la gestion financière.

L'AA logiciels comptables vient compléter cette formation en ce sens qu'elle présente tant des logiciels de comptablité générale que des logiciels de gestion.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le repect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
- 2.2 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
- 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable**
- 3.3 Utiliser des logiciels comptables et de gestion et exploiter les résultats intermédiaires et définitifs

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
- 4.1 Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement
- 4.2 S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données

Acquis d'apprentissage visés

Les étudiants devront être capables

- d'utiliser certains logiciels de comptabilité et de gestion,

- d'analyser et de poser un diagnostic pertinent de la politique de gestion des approvisonnements et de stockage de l'entreprise ainsi que sa poltique en matière de supply chain,

- d'analyser une société cotée en bourse tant par l'analyse fondamentale que par l'analyse technique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCG3B29SGEST1 A	Gestion des achats et des stocks	36 h / 3 C
ECCG3B29SGEST1 B	Logiciels comptables	48 h / 4 C
ECCG3B29SGEST1 C	Gestion de la logistique	24 h / 2 C
ECCG3B29SGEST1 D	Gestion financière	36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 120 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCG3B29SGEST1 A	Gestion des achats et des stocks	36 h / 3 C
ECCG3B29SGEST1 B	Logiciels comptables	48 h / 4 C
ECCG3B29SGEST1 C	Gestion de la logistique	24 h / 2 C
ECCG3B29SGEST1 D	Gestion financière	36 h / 3 C

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. S'il est constaté un seul échec dans une activité d'apprentissage composant l'UE, et après délibérations du jury, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. Dès que 2 échecs ou plus sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est néanmoins prise par le jury de valider l'UE malgré les exceptions n°1 et 2 décrites ci-dessus, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion des achats et des stocks			
Code	3_ECCG3B29SGEST1A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Xavier DETRIE** (xavier.detrie@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette A.A. développe une des spécialisations de la gestion, à savoir la gestion des achats et des stocks, qui sera complémentaire à la gestion de la logistique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les étudiants devront être capables d'appréhender les techniques propres au métier d'acheteur ainsi que celles relatives à la tenue, la gestion et le pilotages des stocks.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Gestion des achats

2. Gestion des stocks

Démarches d'apprentissage

La théorie expliquée par l'enseignant est agrémentée d'exercices nombreux et variés.

Dispositifs d'aide à la réussite

- exercices nombreux et variés

Ouvrages de référence

Néant

Supports

- tableau

4. Modalités d'évaluation

Principe

- examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Voir règlement des études

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de (juin ou septembre selon les cas ! à adapter à votre situation Q1 ou Q2) quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure apprécié par la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Logiciels comptables			
Code	3_ECCG3B29SGEST1B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Anne-Sophie DEPONDT** (anne-sophie.depondt@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'activité vise l'utilisation de deux logiciels comptables : Winbooks et BOB 50.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente. Expliquer et commenter (par écrit et oralement) les documents relevant de son champ d'activités. Utiliser des logiciels comptables et exploiter les résultats intermédiaires et définitifs. S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données. Assurer le suivi de ses dossiers.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1) Définir et employer le vocabulaire technique approprié au domaine des logiciels comptables.

2) Avec les logiciels comptables

a) paramétrer un dossier ;

b) analyser et identifier les informations à encoder ;

c) encoder plan comptable, fiche client et fiche fournisseur ;

d) passer des écritures d'achat, de vente, de notes de crédit, d'opération financière et d'opération diverse ;

e) afficher les informations demandées.

Démarches d'apprentissage

Encodage de différents dossiers dans les logiciels comptables : Winbooks et BOB 50

Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Conseil du formateur : l'étudiant est responsable du paramétrage, de l'encodage et de la correction de ses dossiers. Il est donc particulièrement important qu'il assiste au cours de manière assidue.

Une bonne maîtrise de la comptabilité générale et de la TVA ainsi que des cours d'informatique des blocs 1 et 2 est un avantage certain.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Notes de cours

Enoncé des dossiers sur Moodle

Fiches théoriques sur Moodle

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen sur P.C lié à un des logiciels comptables choisi par le formateur.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session d'aout quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion de la logistique			
Code	3_ECCG3B29SGEST1C	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Mehdi GHERBI** (mehdi.gherbi@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le but de ce cours est de fournir aux étudiants des connaissances de base en matière de logistique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de ce cours, les étudiants seront capables:

1. de définir les notions de logistique et de Supply Chain (SC) ainsi que leurs différentes composantes.
2. de comprendre comment le développement de la logistique répond aux évolutions récentes de l'environnement économique.
3. d'identifier les différents flux logistiques qui peuvent exister dans une entreprise.
4. d'envisager des solutions d'optimisation de la gestion de ces différents flux logistiques.
5. de resituer, dans la pratique comptable, les flux susceptibles de s'inscrire dans la gestion de la SC.
6. d'utiliser des outils logistiques de base qui pourraient apporter une plus-value ans leurs futures pratiques professionnelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction: Qu'est-ce que la logistique?
2. La logistique et l'environnement économique.
3. L'histoire de la logistique.
4. Les flux logistiques.
5. Les outils logistiques.
6. Applications.

Démarches d'apprentissage

1. Présentation orale.
2. Approche constructiviste (approche par l'exemple).
3. Questions-réponses.
4. Exercices.

Dispositifs d'aide à la réussite

La dernière séance sera consacrée à la délimitation de la matière et à des questions-réponses.

Ouvrages de référence

- Sohier D. et Sohier J. (2017), "Logistique", Vuibert Edition, 8ème édition.

Supports

- Power Point.
- Support de cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation prendra la forme d'un examen écrit à livres fermés.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion financière			
Code	3_ECCG3B29SGEST1D	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Xavier DETRIE** (xavier.detrie@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette A.A. développe une facette complémentaire aux autres A.A. de cette U.E., à savoir la gestion financière.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les étudiants devront être capables d'analyser une entreprise côtée en bourse au travers de l'analyse fondamentale et de l'analyse technique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Analyse boursière

2. Questions spéciales de gestion financière

Démarches d'apprentissage

Pour l'analyse boursière, les étudiants travailleront par petits groupes tandis que pour les questions spéciales, la théorie expliquée par l'enseignant sera agrémentée d'exercices nombreux et variés.

Dispositifs d'aide à la réussite

- questions-réponses,

- exercices nombreux et variés

Ouvrages de référence

Néant

Supports

- tableau,

- sites internets divers

4. Modalités d'évaluation

Principe

- travail en groupes : 2/3

- examen écrit : 1/3

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	67			Trv	67
Période d'évaluation	Exe	33			Exe	33

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Voir règlement des études

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de (juin ou septembre selon les cas ! à adapter à votre situation Q1 ou Q2) quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure apprécié par la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 30 Spécialisation en Gestion 2			
Code	ECCG3B30SGEST2	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Céline LAMBRETTE** (celine.lambrette@helha.be) Nicole FORSYTH (nicole.forsyth@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est en lien direct avec les axes communicatifs et linguistiques. La finalité de cette unité d'enseignement est de préparer l'étudiant à utiliser la langue dans un contexte professionnel, exerçant à cette fin les différentes compétences de la communication en langue anglaise ou néerlandaise.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le repect de la culture de l'entreprise

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
- 2.1 Recueillir et transmettre les informations dans un contexte multilingue
- 2.2 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
- 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

Acquis d'apprentissage visés

- Structurer correctement des phrases complexes dans un domaine professionnel
- Utiliser un vocabulaire adéquat
- Maîtriser la théorie grammaticale
- Exercer la théorie grammaticale
- Répondre adéquatement aux questions posées sur un contenu oral et/ou écrit
- Présenter un exposé structuré et professionnel

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCG3B30SGEST2 Langues des affaires : néerlandais 36 h / 4 C

A
ECCG3B30SGEST2 Langues des affaires : anglais 36 h / 4 C
B
ECCG3B30SGEST2 Projet linguistique: néerlandais 24 h / 2 C
C
ECCG3B30SGEST2 Projet linguistique: anglais 24 h / 2 C
D

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCG3B30SGEST2 Langues des affaires : néerlandais 36 h / 4 C
A
ECCG3B30SGEST2 Langues des affaires : anglais 36 h / 4 C
B
ECCG3B30SGEST2 Projet linguistique: néerlandais 24 h / 2 C
C
ECCG3B30SGEST2 Projet linguistique: anglais 24 h / 2 C
D

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les dispositions complémentaires relatives aux modalités d'évaluation se trouvent reprises avec précision dans les fiches UE propres à chaque langue enseignée (anglais ou néerlandais).

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. S'il est constaté un seul échec dans une activité d'apprentissage composant l'UE, et après délibérations du jury, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs ou plus sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est néanmoins prise par le jury de valider l'UE malgré les exceptions n°1 et 2 décrites ci-dessus, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Langues des affaires : néerlandais			
Code	3_ECCG3B30SGEST2A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Nicole FORSYTH** (nicole.forsyth@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dans la continuité du cours de néerlandais du Bloc 2, cette activité d'apprentissage vise à:

- Maintenir et approfondir les acquis grammaticaux et lexicaux.
- Développer la compréhension à la lecture et à l'audition.
- Favoriser l'expression orale.
- Préparer et orienter l'étudiant vers les situations de la vie quotidienne et professionnelle auxquelles il est susceptible d'être confronté

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du premier quadrimestre, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de :

- Formuler correctement par écrit des messages liés à la vie professionnelle;
- Formuler correctement oralement des messages liés à la vie professionnelle;
- Structurer correctement une phrase;
- Utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné;
- Appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices;
- Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits;
- Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages oraux;
- Traduire avec précision des mots, expressions et phrases.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette activité d'apprentissage visera à développer la communication écrite et orale propre au milieu professionnel en utilisant correctement les acquis grammaticaux et lexicaux.

Les thèmes lexicaux abordés concernent entre autres:

- le marché du travail : lettres de motivation, CV, entretien d'embauche, ...activités et
- courrier
- mails professionnels
- vocabulaire spécifique au milieu professionnel
- communication téléphonique professionnelle
- textes d'actualité en lien avec le milieu professionnel
- ....

...

Grammaire:
la voix passive, ...

Démarches d'apprentissage

Activités et exercices d'apprentissage variés en lien avec le milieu professionnel et/ou un autre point d'intérêt.

De nombreuses activités de classe mêlent la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture et l'expression orale en amenant les étudiants à collaborer en petits groupes afin de s'exprimer sur les thématiques développées.
De cette façon, l'implication personnelle dans les groupes et la participation aux activités d'enseignement est favorisée.
L'enseignant supervise les activités de classe en expliquant, en écoutant, en encourageant, en conseillant et en corrigeant les messages oraux et les productions écrites.
La bonne préparation des exercices et travaux sera vérifiée par l'enseignant qui veillera à ce que soit tiré un maximum de bénéfices de la présentation et la correction de ceux-ci.

Dispositifs d'aide à la réussite

Travaux à domicile
Présentations orales en classe
Conversations et travail en équipe
Objectifs pour l'examen

Ouvrages de référence

1. Wallangues
2. linguee, Van Dale online, Mijnwoordenboek.nl
3. Grammaire de base en néerlandais : http://sites.uclouvain.be/gramlink/
4. www.vdab.be
   www.jobat.be
   https://www.vacature.com/nl-be/jobs

etc....

Supports

Dossiers et divers documents distribués au cours et/ou mis à disposition sur la plateforme

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation finale est composée de plusieurs épreuves :

- une épreuve écrite : 70%
- une épreuve orale : 30 %

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Cette unité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la longue cible.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Langues des affaires : anglais			
Code	3_ECCG3B30SGEST2B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Céline LAMBRETTE** (celine.lambrette@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dans la continuité du cours d'anglais du Bloc 2, cette activité d'apprentissage vise à:

- Maintenir et approfondir les acquis grammaticaux et lexicaux.
- Développer la compréhension à la lecture et à l'audition.
- Favoriser l'expression orale.
- Préparer et orienter l'étudiant vers les situations de la vie quotidienne et professionnelle auxquelles il est susceptible d'être confronté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du premier quadrimestre, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de :

- Formuler correctement par écrit des messages liés à la vie professionnelle;
- Formuler correctement oralement des messages liés à la vie professionnelle;
- Structurer correctement une phrase;
- Utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné;
- Appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices;
- Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits;
- Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages oraux;
- Traduire avec précision des mots, expressions et phrases.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thèmes lexicaux abordés concernent entre autres:

- Job interviews;
- Marketing;
- Advertising;
- International Trade;
- Corporate culture;
- ...

Grammaire:

- Gérondif

Démarches d'apprentissage

- De nombreuses activités de classe mêlent la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture et l'expression orale en amenant les étudiants à collaborer en petits groupes afin de s'exprimer sur les thématiques développées. De cette façon, l'implication personnelle dans les groupes et la participation aux activités d'enseignement est favorisée.
- L'enseignant supervise les activités de classe en expliquant, en écoutant, en encourageant, en conseillant et en corrigeant les messages oraux et les productions écrites.
- La bonne préparation des exercices et travaux sera vérifiée par l'enseignant qui veillera à ce que soit tiré un maximum de bénéfices de la présentation et la correction de ceux-ci.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Travaux à domicile
- Présentations orales en classe
- Conversations et travail en équipe
- Nombreux exercices oraux de préparation à l'examen
- Feedback sur le travail effectué

Ouvrages de référence

- Murphy, Raymond (2012). *English grammar in use with answers.* Cambridge University Press, 390 pages. (Intermediate - EAN: 978-0521189064)
- Sites Internet:

1. Wallangues
2. linguee
3. wordreference
4. merriam-webster

Supports

- Syllabus à télécharger sur connectED
- Murphy, Raymond (2012). English grammar in use with answers. Cambridge University Press, 390 pages. (Intermediate - EAN: 978-0521189064). Cet ouvrage n'est ni indispensable ni obligatoire pour la réussite de l'AA mais vivement conseillé.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Projet linguistique: néerlandais			
Code	3_ECCG3B30SGEST2C	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Nicole FORSYTH** (nicole.forsyth@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le projet linguistique est une activité d'apprentissage de la section Comptabilité propre à la finalité Gestion. Il est donc programmé au Q1 du Bloc 3 et consiste en l'élaboration par les étudiants d'un projet de voyage de fin d'année.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage devra permettre à l'étudiant de développer ses compétences tant linguistiques qu'organisationnelles. Il sera capable de faire appel à son esprit d'analyse pour explorer et comparer les diverses formules qui s'offrent à lui et sélectionner celles qui respectent au mieux les contraintes et critères imposés. Pour ce faire, et attendu que le voyage sera organisé à destination d'un pays/une région non francophone, l'étudiant devra mettre en pratique toutes les compétences qu'il aura acquises dans le cadre des cours de néerlandais des Blocs 1 et 2.
Les étudiants travailleront en groupes et développeront par conséquent une compétence essentielle à une bonne intégration dans la vie professionnelle: le travail d'équipe.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette activité d'apprentissage consistera en l'élaboration par les étudiants (répartis en groupes) d'un voyage qui sera organisé à la fin du Q1.
Lors du premier cours en présentiel, les étudiants formeront des groupes. Les groupes choisiront leurs destination. Pour leurs destinations respectives, les différents groupes devront élaborer de A à Z un voyage de 3 jours/2 nuits, en y incluant notamment:
- le transport
- le logement
- les repas
- les activités

Chaque groupe devra veiller à ne pas dépasser le budget défini au préalable et devra par conséquent s'assurer (au moyen d'études comparatives) de sélectionner des services de qualité à des prix raisonnables.
Chaque groupe consignera les démarches qu'il aura effectuées dans un dossier rédigé en néerlandais.

Démarches d'apprentissage

L'enseignante supervisera les groupes dans l'élaboration de leur voyage, mais l'essentiel du travail sera réalisé par chacun en autonomie.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants devront faire preuve d'autonomie tout au long de l'élaboration de leur projet, mais l'enseignante organisera des permanences lors desquelles les étudiants pourront poser leurs éventuelles questions.
L'enseignante se tiendra également à disposition des étudiants par email.

Ouvrages de référence

Internet
Outils linguistiques (linguee, vandale.nl, mijnwoordenboek.nl ...)

Supports

Aucun

4. Modalités d'évaluation

Principe

Après le congé de Toussaint, les différents groupes présenteront en néerlandais le projet de voyage qu'ils auront élaboré devant un jury composé de plusieurs membres du personnel enseignant. Ils devront pour ce faire réaliser une présentation de maximum 25 minutes soutenue par une projection PowerPoint (en néerlandais également).
Le jury retiendra le voyage qui se révélera être le plus attrayant et le plus proche des critères imposés. Le groupe qui sera à l'origine du projet retenu recevra un prix et son voyage sera organisé pour l'ensemble des étudiants ayant participé au "concours".
Divers critères seront évalués lors des présentations des projets, tels que les compétences linguistiques, les compétences organisationnelles, le travail en équipe, le respect des instructions, ...
Les étudiants d'un même groupe peuvent se voir attribuer une note différente.
La note ainsi obtenue lors des présentations orales constituera 100% de la note finale attribuée à l'AA.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Prj	100			Prj	100

Prj = Projet(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La participation au séjour et aux activités prévues au cours du séjour est obligatoire.

En cas d'absence lors des présentations de projets, l'étudiant devra refaire, avant la fin du quadrimestre, une présentation orale selon des dispositions particulières communiquées par l'enseignante.

Tous les étudiants sont tenus de participer aux activités de récolte de fonds de manière équitable.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Projet linguistique: anglais			
Code	3_ECCG3B30SGEST2D	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Céline LAMBRETTE** (celine.lambrette@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le projet linguistique est une activité d'apprentissage de la section Comptabilité propre à la finalité Gestion. Il est donc programmé au Q1 du Bloc3 et consiste en l'élaboration par les étudiants d'un projet de voyage de fin d'année.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Cette activité d'apprentissage devra permettre à l'étudiant de développer ses compétences tant linguistiques qu'organisationnelles. Il sera capable de faire appel à son esprit d'analyse pour explorer et comparer les diverses formules qui s'offrent à lui et sélectionner celles qui respectent au mieux les contraintes et critères imposés. Pour ce faire, et attendu que le voyage sera organisé à destination d'un pays non francophone, l'étudiant devra mettre en pratique toutes les compétences qu'il aura acquises dans le cadre des cours d'anglais des Blocs 1 et 2.
- Les étudiants travailleront en groupes et développeront par conséquent une compétence essentielle à une bonne intégration dans la vie professionnelle: le travail d'équipe.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette activité d'apprentissage consistera en l'élaboration par les étudiants (répartis en groupes) d'un voyage qui sera organisé à la fin du Q1. La participation au voyage est obligatoire.

Lors du premier cours en présentiel, les étudiants formeront des groupes et chaque groupe tirera au sort la destination sur laquelle il devra travailler. Pour leurs destinations respectives, les différents groupes devront élaborer de A à Z un voyage de 3 jours/2 nuits, en y incluant notamment:

- le transport
- le logement
- les repas
- les activités

Chaque groupe devra veiller à ne pas dépasser le budget défini au préalable et devra par conséquent s'assurer (au moyen d'études comparatives) de sélectionner des services de qualité à des prix raisonnables.

Chaque groupe consignera les démarches qu'il aura effectuées dans un dossier rédigé en anglais.

Démarches d'apprentissage

L'enseignante supervisera les groupes dans l'élaboration de leur voyage, mais l'essentiel du travail sera réalisé par chacun en autonomie.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants devront faire preuve d'autonomie tout au long de l'élaboration de leur projet, mais l'enseignante organisera des permanences lors desquelles les étudiants pourront poser leurs éventuelles questions.

L'enseignante se tiendra également à disposition des étudiants par email.

Ouvrages de référence

- Internet
- Outils linguistiques (Merriam-webster, linguee, wordreference, ...)

Supports

Aucun

4. Modalités d'évaluation

Principe

Après le congé de Toussaint, les différents groupes présenteront en anglais le projet de voyage qu'ils auront élaboré devant un jury composé de plusieurs membres du personnel enseignant. Ils devront pour ce faire réaliser une présentation de maximum 25 minutes soutenue par une projection PowerPoint (en anglais également).

Le jury retiendra le voyage qui se révélera être le plus attrayant et le plus proche des critères imposés. Le groupe qui sera à l'origine du projet retenu recevra un prix et son voyage sera organisé pour l'ensemble des étudiants ayant participé au "concours".

Divers critères seront évalués lors des présentations des projets, tels que les compétences linguistiques, les compétences organisationnelles, le respect des instructions, ...

Les étudiants d'un même groupe peuvent se voir attribuer une note différente.

La note ainsi obtenue lors des présentations orales constituera 100% de la note finale attribuée à l'AA.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Prj	100			Prj	100

Prj = Projet(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En cas d'absence lors des présentations de projets, l'étudiant devra refaire, avant la fin du quadrimestre, une présentation orale selon des dispositions particulières communiquées par l'enseignante.

La participation au séjour et aux activités prévues au cours du séjour est obligatoire.

Tous les étudiants sont tenus de participer aux activités de récolte de fonds de manière équitable.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 31 Spécialisation en gestion 3			
Code	ECCG3B31SGEST3	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Françoise DRUART** (francoise.druart@helha.be) Karine BALON (karine.balon@helha.be) Xavier DETRIE (xavier.detrie@helha.be)		
Coefficient de pondération		70	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette UE est d'abord de préparer au mieux l'étudiant à appréhender les concepts et compétences en matière d'IPP et d'ISoc en respectant toutes les formalités légales et réglementaires qui y sont liées.

Cette UE permet également à l'étudiant de maîtriser l'analyse marginale ainsi que la problématique du seuil de rentabilté.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
- 2.2 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
- 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable**
- 3.2 Établir les comptes annuels, les documents fiscaux et leurs annexes

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
- 4.2 S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
- 5.3 Gérer des projets complexes, établir un échéancier et s'assurer du respect des délais

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue d'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- de perfectionner et concrétiser les matières fiscales vues en IPP et ISoc
- de suivre l'actualité fiscale et d'intégrer les nouveautés dans la pratique professionnelle
- de maîtriser l'analyse marginale ainsi que la problématique du seuil de rentabilté

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCG3B31SGEST3A	Fiscalité approfondie	60 h / 4 C
ECCG3B31SGEST3B	Comptabilité de gestion approfondie	24 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCG3B31SGEST3A	Fiscalité approfondie	60 h / 4 C
ECCG3B31SGEST3B	Comptabilité de gestion approfondie	24 h / 3 C

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. S'il est constaté un seul échec dans une activité d'apprentissage composant l'UE, et après délibérations du jury, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. Dès que 2 échecs ou plus sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est néanmoins prise par le jury de valider l'UE malgré les exceptions n°1 et 2 décrites ci-dessus, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fiscalité approfondie			
Code	3_ECCG3B31SGEST3A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Françoise DRUART** (francoise.druart@helha.be) Karine BALON (karine.balon@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer au mieux l'étudiant à appréhender les concepts et compétences en matière d'IPP et d'ISoc en respectant toutes les formalités légales et réglementaires qui y sont liées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- perfectionner et concrétiser les matières fiscales vues en IPP et en ISoc
- suivre l'actualité fiscale et d'intégrer les nouveautés dans la pratique professionnelle.

Compétences visées :

Compétence 1 S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution
1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
Compétence 2 Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe
2.2 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs
Compétence 3 Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable
3.2 Établir les comptes annuels, les documents fiscaux et leurs annexes
Compétence 4 Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique
4.2 S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données
Compétence 5 S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission
5.3 Gérer des projets complexes, établir un échéancier et s'assurer du respect des délais

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

IPP

Analyse des charges professionnelles d'un salarié, d'un indépendant, d'une profession libérale et d'un dirigeant d'entreprise.

Etude des cadres IX et X de la déclaration.

Les plus-values.

Le calcul de l'impôt.

Les pouvoirs d'investigation du fisc.
L'avis de rectification et la réclamation.

ISoc

Les plus-values
Les DNA
Actualités fiscales

Démarches d'apprentissage

Approche par situation - problème
Cours magistral
Travail en autonomie
Travail de recherche effectué par groupes (ISoc)

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de questions - réponses

Ouvrages de référence

Bibliographie

Maîtriser l'ISoc édition 2017, Dominique Darte et Yves Noêl, Editions Edipro
Guide impôts 2017, IPCF.
Guide fiscal du contribuable - IPP - 2017, UNSP.
Guide-impôts 2017, Test-achats.
Codex IPCF.

Divers

Fiscologue
Pacioli
Comptabilité créative
Astuces et conseils
www.coppensfiscaliste.be
www.lexalert.net

Ces ouvrages, revues et sites internet ne sont ni indispensables ni obligatoires à la réussite de l'AA mais simplement conseillés.

Supports

Syllabus de théorie et d'exercices pour IPP sur Econnected.
Notes de cours de l'étudiant
Simulations sur Tax-on-calc en IPP.
Internet

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour la partie IPP (60% de la note finale) : Examen écrit

Pour la partie ISoc (40% de la note finale) : Dossier fiscal (les modalités seront communiquées aux étudiants en début d'année).

Cette répartition est valable aussi bien en janvier qu'en septembre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv + Exe	100			Trv + Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

La note de l'activité d'apprentissage "Fiscalité approfondie" s'obtient par la moyenne pondérée des notes obtenues en IPP et en ISoc.

IPP compte pour 60% de la note finale et ISoc pour 40% de la note finale que ce soit en première ou seconde session. En cas d'une note en échec en IPP et/ou en ISoc, même si la moyenne pondérée de l'AA est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération, une note de 9/20 pour l'AA, qui entraîne l'obligation de représenter la ou les matières en échec.

La mention CM, PP, Z ou PR dans un des cours entraîne la mention correspondante pour l'AA (CM, PP, Z ou PR).

Pour la partie ISoc, les étudiants qui ne déposent pas leur dossier fiscal dans le délai imposé et/ou qui ne se présentent pas, pour quelques raisons que ce soit, à la défense de ce dossier (voir modalités communiquées en début d'année) se verront attribuer une note de "PP". Par conséquent, ils devront redéposer leur travail **ET** le défendre oralement en second session.

Pour la partie IPP, les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de septembre quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure apprécié par la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité Option Gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Comptabilité de gestion approfondie			
Code	3_ECCG3B31SGEST3B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Xavier DETRIE** (xavier.detrie@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette AA développe une spécialisation complémentaire à la fiscalité, à savoir la gestion de l'entreprise.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les étudiants devront être capables de maîtriser l'analyse marginale ainsi que la problématique du seuil de rentabilté.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Méthodes particulières d'analyses des coûts

2. Analyse marginale et seuil de rentabilté

Démarches d'apprentissage

La théorie expliquée par l'enseignement est agrémentée d'exercices nombreux et variés.

Dispositifs d'aide à la réussite

- exercices nombreux et vatiés,

- distribution d'un énoncé d'examen d'une année antérieure

Ouvrages de référence

Néant

Supports

- tableau

4. Modalités d'évaluation

Principe

- examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Voir règlement des études

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de (juin ou septembre selon les cas ! à adapter à votre situation Q1 ou Q2) quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure apprécié par la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).